

# LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

*(originaux exigés)*

- une photo d'identité **de moins de 6 mois (35 x 45 mm)** sur fond neutre et autre que blanc (la tête doit être nue, droite, le visage dirigé face à l'objectif, l'expression neutre et la bouche fermée).
  
- une copie intégrale **de l'acte de naissance de moins de 3 mois** de l'intéressé(e) à demander à la mairie du lieu de naissance **ou** carte nationale d'identité sécurisée en cours de validité périmée depuis moins de cinq ans **ou** passeport en cours de validité ou périmé(e) depuis moins de deux ans.
  
- un justificatif de domicile récent (moins de 1 an), au nom de l'intéressé(e) (facture EDF/GDF, eau, loyer, impôts sur le revenu ou taxe d'habitation, assurance habitation, téléphone fixe, etc...).
  
- en cas d'hébergement : attestation d'hébergement, facture et pièce d'identité originale de l'hébergeant.
  
- ancien passeport ou carte d'identité obligatoire en cas de renouvellement.
  
- pour les passeports : timbre fiscal à 86 € à acheter chez un buraliste ou au Trésor Public ou de manière dématérialisée sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr>

## - éventuellement JOINDRE

- le récépissé de déclaration de perte ou de vol -
  - ▲ pour les CNI timbres fiscaux à 25 €.
  
- pour les femmes veuves : acte de décès du conjoint.
  
- pour le port du nom d'usage par les femmes divorcées : jugement de divorce (si l'intéressée est autorisée à porter le nom de son ex-époux) **ou** l'autorisation écrite de l'ex-époux accompagnée de la copie de la pièce d'identité (recto-verso) de ce dernier.
  
- pour les personnes nées à l'étranger, un document prouvant la nationalité française : décret de naturalisation, certificat de nationalité française, acte de naissance sur papier sécurisé délivré par le Service Central d'Etat-Civil de Nantes ...